

Rives du Lac Léman //



SITE RAMSAR
NUMÉRO
519



Surface :
1 915 ha

Date d'inscription :
8 avril 1991

Coordonnées :
46° 21' N 06° 23' E

Résumé

Le Lac Léman forme, avec ses 167 km de rives et ses 309 m de profondeur maximale, une véritable mer intérieure. On retrouve sur ses rives toutes les caractéristiques rencontrées sur un rivage marin : port de plaisance et de pêche, dunes lacustres, delta, voie de migration et zone de refuge pour l'avifaune. Le site Ramsar se compose de plusieurs zones distinctes des rives du lac Léman : terrasses alluviales, îles, grèves, roselières, et certaines parties des rivières Dranse, Redon, Foron et Vion.

Importance internationale

Le Lac Léman est le plus grand lac de l'Arc alpin : il constitue à ce titre un écosystème unique et remarquable. Il est, à l'échelle européenne, une escale majeure pour les oiseaux d'eau migrateurs et hivernants puisque c'est la deuxième zone d'hivernage en France après la Camargue. Chaque hiver, des dizaines de milliers d'oiseaux y stationnent (foulques, canards, plongeurs, grèbes). Le lac sert d'étape à un très grand nombre de migrateurs de passage (chevalier, bécasseaux, barges, gravelots). Il se situe d'ailleurs sur l'un des principaux axes de migration du continent. Ses rives sont ainsi fréquentées occasionnellement par la plupart des espèces de l'avifaune européenne.

Localisation générale

Le site est situé à la frontière franco-suisse, mais uniquement sur les rives françaises du Léman, entre Genève et Évian les Bains.



Services rendus par les zones humides

Les zones humides rendent de nombreux services aux hommes, parmi lesquels l'approvisionnement (nourriture via la pêche notamment, eau douce), la régulation et la prévention d'événements exceptionnels (captation des polluants, rétention d'eau lors des inondations et restitution de l'eau lors des sécheresses), ou encore les services culturels et sociaux (qualité paysagère, rôle récréatif et éducatif).

Elles sont aussi des *hotspot* de biodiversité en participant au cycle biologique de nombreuses espèces (zone d'accueil et de stationnement, de dortoir, d'alimentation ou de reproduction). La richesse et la diversité des bénéfices apportés par les zones humides sont étroitement liées à la qualité des écosystèmes, d'où l'importance de les préserver.



Facteurs défavorables

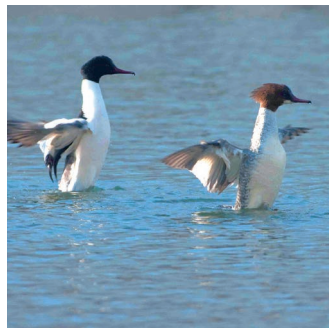
Les principales activités humaines sur le site sont la pêche (professionnelle et de loisirs) et le tourisme (baignade, navigation, thermalisme). Le climat et la beauté des paysages du lac et de ses rives en font un lieu de villégiature très apprécié. L'urbanisation est la plus grande menace qui pèse sur les rives du lac Léman. Sa rive française ne présente pratiquement plus de caractéristiques naturelles. L'urbanisation et le développement des activités nautiques en sont les causes principales. Les remblais, les murs, les constructions, les aménagements de port et de plages dénaturent les rives. Cela a pour conséquence immédiate la disparition des roselières. Du fait de la disparition de leurs habitats, de moins en moins d'oiseaux viennent y nicher.

Quatre espèces représentatives du site



MILAN NOIR
(*Milvus migrans*)

Le Léman abrite l'une des plus importantes populations de milan noir d'Europe. Ce rapace, plutôt charognard, est un spécialiste de l'équarrissage des poissons morts du lac. C'est une espèce nicheuse présente de mars à début août pendant la période de reproduction.



HARLE BIÈVRE
(*Mergus merganser*)

Le harle tient son qualificatif de *bièvre* de sa réputation de manger une grande quantité de poissons. Il ne se reproduit que dans cinq départements français dont la Haute-Savoie, qui abrite 95 % de sa population française. C'est le seul oiseau d'eau de nos régions à installer son nid dans des cavités, notamment dans les vieux arbres. Les canetons sont nidifuges, ils sautent donc de la cavité avant d'arriver dans l'eau.



LITTORELLE À UNE FLEUR
(*Littorella uniflora*)

Espèce protégée au niveau national, c'est une petite plante (5 à 10 cm de haut) très discrète des zones partiellement exondées comme les rives de lacs. Elle se rencontre sur des substrats sableux ou graveleux, dans les eaux peu profondes. Autrefois présente en différents points, cette littorelle a disparu à l'exception d'une station naturelle. Elle a fait l'objet d'une réintroduction en 2016.



CASTOR D'EUROPE
(*Castor fiber*)

Le castor est le plus gros rongeur d'Europe. Strictement végétarien, il se nourrit d'écorce, feuilles et jeunes pousses des plants ligneux, hydrophytes, fruits, tubercules et herbes. Ses besoins quotidiens s'élèvent à 2 kg de matière végétale ou 700 g d'écorce ! Nocturne et très discret, il laisse, en revanche, de nombreuses traces de ses passages : arbres rongés, empreintes et toboggans... Ouvrez l'œil !



Biodiversité

Chaque année, de décembre à avril, des milliers d'oiseaux viennent passer l'hiver sur les rives du lac Léman. Il héberge, en hivernage, des populations d'oiseaux d'eau supérieures à 20 000 individus : grèbe huppé, fuligule morillon, fuligule milouin et garrot à œil d'or... Trois espèces représentent en hivernage plus de 1 % de la population biogéographique régionale : fuligule morillon, garrot à œil d'or et harle bièvre.

Le site abrite par ailleurs de nombreux mammifères comme le castor ou le loir, ainsi qu'une flore variée : plantes d'altitude, espèces méridionales, orchidées, forêt séculaire de chênes et de charmes, bois de buis multiséculaires. Les poissons ne sont pas en reste ; trois espèces remarquables fréquentent la zone : l'omble chevalier, la féra (corégone) et la truite de lac. Les parties en aval des rivières du site constituent les zones de frayères de cette dernière.



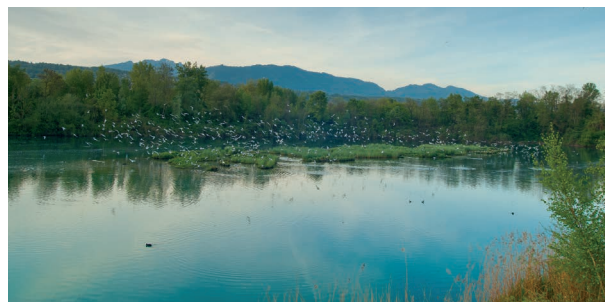
Gestion et conservation

Différents leviers de gestion et de conservation coexistent et se complètent sur le site. Ainsi on trouve : une réserve naturelle, un site Natura 2000, deux réserves de chasse, un site inscrit, deux sites classés.

À travers le site Natura 2000 du lac Léman, géré par Thonon Agglomération, et la réserve naturelle nationale du delta de la Dranse, gérée par le Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie, différentes mesures de gestion sont menées pour préserver, restaurer ou entretenir les milieux naturels compris au sein du site Ramsar.

Nous pouvons notamment citer :

- le renforcement des habitats littoraux, où des roselières aquatiques rares sur le littoral français étaient déjà présentes ;
- l'entretien de l'îlot de l'étang de Saint Disdille pour favoriser la nidification de l'avifaune au sein de la réserve naturelle ;
- la restauration de diverses zones humides.



La Convention de Ramsar

La Convention relative aux zones humides, couramment appelée Convention de Ramsar, est un traité intergouvernemental mondial fournissant le cadre de l'action nationale et de la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation durable des zones humides et de leurs ressources. C'est le seul traité mondial consacré à un écosystème particulier.